



DESCRIPTIF DE FORMATION

"Sensibilisation aux Risques et à la Santé Sécurité au Travail"

DESCRIPTIF

Objectifs, méthode pédagogique, public concerné, pré-requis

Ludique, basée sur des exercices et échange entre les participants, cette formation a pour but de sensibiliser les participants aux risques auxquels ils s'exposent quotidiennement. Elle présente les conséquences potentielles liés au non respect des consignes de sécurité et leur rappelle l'importance de se protéger et d'être un acteur dans la prévention.

La méthode pédagogique est largement participative. Elle repose principalement sur l'étude de cas réels, l'analyse de cas concrets de l'entreprise.

Cette formation est destinée à tous les managers et collaborateurs d'une entreprise.

Compte-tenu de l'aspect très pratique de cette formation et pour des raisons d'efficacité pédagogique, le nombre de stagiaires est limité à vingt.

Programme

Cette formation de deux jours se déroule sur trois journées, et ce de la façon suivante :

JOUR 1 : 08h30 - 12h00

- Principes
- Notion de risques, d'accident et de presque-accident.
- Identifier les risques
- Méthodes de prévention
- Etre acteur de la démarche

Moyens et supports pédagogiques

Le tableau ci-dessous fixe les responsabilités :

Responsabilité du Client	Responsabilité de EB Conseil
<ul style="list-style-type: none">☞ liste et convocation des stagiaires.☞ salle adaptée au nombre de stagiaires.☞ matériels : vidéo-projecteur, rétro-projecteur, transparents vierges, paperboard et feutres.☞ eau pour les stagiaires et l'animateur.☞ restauration : déjeuner, deux pauses en milieu de matinée et d'après-midi.	<ul style="list-style-type: none">☞ matériels : support de projection (PC), et matériels pour les exercices pratiques.☞ supports remis aux stagiaires : manuel du stagiaire (copie des transparents agrémentée des explications complémentaires).☞ Formulaires : Feuille de présence, Fiche d'évaluation.

Information des participants

Pour assurer une bonne efficacité de cette formation, le Client s'engage à informer les participants des objectifs et du contenu de la formation.

Les règles d'hygiène et de sécurité applicables sont celles en vigueur au sein de l'entreprise cliente. De plus, les règles disciplinaires et sanctions applicables sont celles définies dans le règlement intérieur de l'entreprise cliente.

Cette information doit impérativement être effectuée par le Client avant le début de la formation.

Complément de formation

Cette formation peut être complétée d'un accompagnement spécifique pour la mise en place du document unique pour l'analyse des risques et la définition des méthodes de prévention.

Le complément n'est pas inclus dans le tarif de la formation objet de cette convention.

Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un contrat spécifique de conseil et d'accompagnement régi par un tarif journalier et un dimensionnement conjoint de la prestation.

CONDITIONS DE REALISATION

Animation et encadrement

L'animation et l'encadrement de cette formation sont assurés par un Formateur ayant l'expertise des techniques enseignées et l'expérience en terme de management des entreprises.

Conditions financières

Le prix de la prestation et les modalités de règlement sont définis dans la convention

Le montant ne saurait être dépassé, pour autant que le contenu de la formation reste inchangé lors de sa réalisation. Toute demande de modification émanant du Client fera l'objet d'un avenant à cette proposition.

Dates d'intervention & Lieu de réalisation

La formation se déroule dans les locaux du Client. Les dates seront définies conjointement.

CONDITIONS GENERALES

Conditions contractuelles

EB Conseil s'engage à respecter toutes les conditions contenues dans la présente proposition, dans la mesure où les conditions techniques et humaines de travail sont respectées par le Client lors de cette formation.

La responsabilité de EB Conseil ne peut être engagée que lorsque le service rendu au Client s'avère inadéquat par rapport aux objectifs définis et aux engagements pris.

Confidentialité

EB Conseil s'engage à ne pas révéler à des tiers les informations qu'il aura reçues du Client lors de la réalisation de la prestation à moins qu'il n'ait obtenu une autorisation écrite du Bénéficiaire.

Le Client s'engage pour son compte et celui de ses employés à ne pas révéler toute information confidentielle émanant d'EB Conseil, telle que supports de formation, guide méthodologique, progiciel ou modèle de document. A cette fin EB Conseil fera signer un engagement de confidentialité aux stagiaires.